

PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE

RÈGLEMENTS DE LA PATINOIRE

Il est obligatoire de :

- Respecter les consignes du moniteur-surveillant
- Attendre l'autorisation du surveillant avant de s'engager sur la surface glacée
- Quitter la patinoire immédiatement au signal du surveillant ou de l'opérateur
- Porter un casque pour les jeunes patineurs (8 ans et moins) et les débutants

Il est strictement défendu de :

- Boire, manger ou fumer dans l'enceinte de la patinoire
- Amener un animal sur la patinoire
- S'asseoir sur le bord de la bande ou sur la surface glacée
- S'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire
- Faire des figures de patinage artistique
- Patiner avec un baladeur
- (MP3, iPod, etc.)
- Se tirailler ou se bousculer
- Lancer des balles de neige
- Freiner brusquement
- Jeter des objets sur la patinoire
- Patiner avec un enfant dans les bras ou sur les épaules
- Patiner avec une poussette sur la glace

RÈGLEMENTS DU PATINAGE LIBRE

Il est strictement interdit :

- De porter des bottes ou des souliers sur la patinoire
- De pratiquer le patinage artistique ou le hockey
- De patiner à reculons ou dans le sens contraire à la foule

Il est fortement recommandé :

- De porter un casque protecteur
- De se lever le plus rapidement possible après une chute
- Qu'un adulte accompagne les jeunes enfants

RÈGLEMENTS DU HOCKEY LIBRE

Il est strictement interdit :

- De porter des bottes ou des souliers sur la patinoire

Il est fortement recommandé :

- De porter un casque protecteur avec visière complète, protège-cou et gants de hockey
- De se lever le plus rapidement possible après une chute
- Qu'un adulte accompagne les jeunes enfants

HORAIRES ET RÉSERVATION

- Les réservations de la part des écoles et des organismes sont prioritaires en tout temps
- Il se peut que l'horaire de l'entretien des glaces varie selon l'état et l'utilisation de la glace ainsi que les conditions climatiques.
- La Ville de Val-d'Or se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis
- Respecter l'horaire établi

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES RÈGLEMENTS SERA EXPULSÉE DE LA PATINOIRE.



La Ville de Val-d'Or vous remercie de votre collaboration